

Association Les Apéros Musique de Blesle

30, rue Edouard Chatillon
Ancienne Gendarmerie 43450 BLESLE
Tél. : 07 88 09 58 64

Email : contact@aperos-musique-blesle.com

Site Internet : <http://aperos-musique-blesle.com>

N° licence diffuseur spectacle : PLATESV-R-2020-009441

SIRET : 489 089 185 00024



Règlement du concours d'affiche du 21^{ème} Festival des Apéros Musique – 2024



L'association des Apéros Musique de Blesle vous propose de participer à son 13^{ème} concours d'affiche pour représenter la 21^{ème} édition de son festival.

1. Présentation

Ce concours a pour but la réalisation d'un visuel destiné à la promotion de la 21^{ème} édition du Festival des Apéros Musique de Blesle qui aura lieu les 9, 10 & 11 août 2024, et dont l'essentiel de la communication se fera sous forme d'affichage en ville, de programmes, de flyers, d'articles dans la presse régionale, sur le site internet des Apéros Musique et les réseaux sociaux.

2. Organisation

Ce concours est organisé par l'association Les Apéros Musique de Blesle. Cette association, basée sur le bénévolat, a pour principal champ d'activité l'organisation de son festival de musique éclectique dans le village médiéval de Blesle.

3. Conditions

Ce concours est ouvert à toute personne ou structure sans aucune restriction autre que celle d'approuver le présent règlement (accord des parents pour mineurs). La participation est gratuite.

Par ailleurs, notre association se réserve le droit, par l'intermédiaire de son Conseil d'Administration, d'exclure tout dessin pour lequel elle a des motifs raisonnables de croire qu'il porte atteinte à la propriété intellectuelle ou à tout autre droit de toute tierce.

4. Principe du concours

- *Thème*

L'appellation « Apéros Musique » vient de l'origine de notre festival : pour remplacer la fête du village, des copains musiciens se sont réunis à l'heure de l'apéritif pour jouer dans les rues. Notre festival ne fait donc pas l'apologie de l'apéro mais reste une manifestation conviviale et familiale animant notre village médiéval. La notion d'apéritif n'est donc pas à illustrer. Ainsi toute affiche avec des verres, des bouteilles, des personnages "rougeauds" ou faisant référence à l'apéritif sera éliminée du concours.

- *Dessin et graphisme*

Les dessins et graphismes proposés devront être des créations personnelles, sans utilisation d'œuvres déjà existantes. Ils doivent, de plus, être libres de droits.

Il ne sera accepté aucune œuvre résultant d'un précédent concours, toute réalisation ne pourra s'apparenter à des affiches déjà existantes.

- *Aspect technique*

Les participants devront réaliser une illustration type affiche. Tous les moyens et outils sont acceptés. L'original devra pouvoir permettre de réaliser (si sélectionné) des impressions de format 60x40 cm, avec une bonne qualité d'image avec une résolution de 300 dpi, un profil couleur en CMJN, et 3 mm de fond perdu.

Ces éléments devront impérativement figurer sur l'affiche :

- 21^{ème} Festival des Apéros Musique de Blesle
- Contact : <http://aperos-musique-blesle.com>
- 9, 10 & 11 août 2024 - Blesle (sortie 22 de l'A75)
- Un QR-code renvoyant sur le site des Apéros Musique (<https://aperos-musique-blesle.com/wp-content/uploads/2023/11/QR-code-Site-Aperos-Musique.png>)
- Au bas de l'affiche, laisser un espace libre qui sera complété par les logos des partenaires et le QR-code.

Il est nécessaire de proposer une écriture lisible, permettant d'utiliser une police de caractères pour rédiger le programme.

5. Participation

Pour la sélection, vous envoyez votre (ou vos) projet(s) par courrier électronique, à l'adresse : com@aperos-musique-blesle.com en format réduit JPEG (1Mo maxi).

Votre message de participation doit inclure les mentions suivantes : **nom, prénom, date de naissance, ou nom de la structure, ville de résidence, adresse e-mail, numéro de téléphone, site web**. La participation doit être envoyée avant le **29 février 2024**. Toutes les participations reçues après cette date ne seront pas valides. Les Apéros Musique n'assument aucune responsabilité relativement aux participations perdues, retardées ou endommagées et celles-ci seront considérées comme invalides.

6. Sélection de l'affiche gagnante

Après une présélection faite par le Conseil d'administration, le vote de l'ensemble des adhérents de l'association (cotisation à jour au moment du vote) permettra d'élire l'affiche gagnante 2024 !

Le gagnant sera avisé directement par mail et/ou par appel téléphonique. La création gagnante sera publiée sur le site <http://aperos-musique-blesle.com>, nos réseaux sociaux et la presse régionale.

7. Récompenses

Le gagnant du concours recevra une récompense de 300 €, 2 repas à la cantine du festival (bénévoles + artistes) et 2 entrées gratuites aux soirées du festival 2024, une fois seulement que la version définitive du projet aura bien été reçue.

8. Propriété intellectuelle

En soumettant votre graphisme, vous déclarez que celui-ci est entièrement original et qu'il ne porte pas atteinte aux droits des tiers, Les Apéros Musique ne sauraient être tenus pour responsables d'une contrefaçon dont vous êtes l'auteur, vous en assumerez la totale responsabilité. Dans le cas où le candidat ne respecte pas le règlement avec une création qui comprendrait un emprunt à une production artistique ou graphique, celui-ci serait seul responsable auprès des ayants-droits (CF. code de la propriété intellectuelle). Alors, l'association Les Apéros Musique de Blesle s'octroie le droit de retirer la création du concours. L'auteur de l'affiche retenu cède à l'association Les Apéros Musique de Blesle ses droits d'imprimer, de publier, de diffuser et de reproduire sous toutes formes sa création. L'association « Les Apéros Musique de Blesle » est libre d'utiliser autant qu'elle le désire votre affiche ou des extraits de celle-ci pour son site web ou pour diverses communications.

Le nom de l'auteur de l'affiche sélectionnée sera mentionné lors du résultat du vote, sur chaque reproduction de l'affiche et l'association s'engage, dans la mesure des limites techniques, à faire référence à son site web. Le (la) gagnant (e) pourra également nous fournir un affichage publicitaire lors de notre festival.

9. Intervention graphique

Afin de faire correspondre au maximum à l'image que l'association souhaite donner du festival, l'association Les Apéros Musique de Blesle pourra éventuellement retoucher l'affiche sélectionnée.

L'association Les Apéros Musique de Blesle s'engage à n'apporter aucune modification de fond sur les créations sans l'autorisation de l'auteur.